

LE PERCIQUOIS



Périodique Municipal d'Informations

- Le mot du Maire -- Les vœux du comité de rédaction
- Compte rendu des réunions du conseil municipal
- La vie communale
- Comité des Fêtes - Club de l'Espérance
- Nouvelles des associations
- Histoire de Percey
- Photo de classe
- La nature à Percey -- Recette
- La page des écoliers -- Quelques perles
- Infos pratiques

Décembre 2011 - N° 12



LE MOT DU MAIRE

A l'occasion de la nouvelle année le douzième numéro du perciquois vous présente ses meilleurs vœux pour 2012. Une année qui risque d'être difficile du fait des événements financiers actuels.

Mais restons positifs et regardons dans notre rétroviseur pour faire un point à mi mandat sur la vie communale de notre village.

- Démarrée en 2008, la réhabilitation de l'ensemble de l'éclairage public sera terminée courant 2012.
- La voirie communale est au beau fixe et ce, grâce à l'intercommunalité. De plus la ruelle Berton ainsi que la rue des cours ont été entièrement assainies, reprofilées et enduites.
- Notre école a retrouvé des couleurs puisque la salle de classe a été rénovée et mise en conformité électrique. L'ensemble du mobilier scolaire a été changé. Par l'intermédiaire du Conseil Général, l'école numérique est installée. Sans oublier le regroupement pédagogique avec les communes de Butteaux et Germigny qui nous a permis de pérenniser l'avenir de nos écoles.
- La salle des fêtes a reçu quelques nouveaux équipements.
- Le cimetière s'est doté d'un columbarium et d'un jardin du souvenir.
- La défense incendie de notre commune a été améliorée par la mise en place de nouvelles bornes.
- Notre agent communal s'est vu doté d'un tracteur-tondeuse.
- Enfin le plus gros investissement est en cours de réalisation. Il concerne la réfection de la couverture et l'assainissement pluvial de l'église.

L'équipe municipale a réussi à mener à terme tous ces travaux dans un consensus parfait et continuera, je l'espère, pour les projets à venir.

En 2007 nous étions 269 perciquoises et perciquois. La loi du 27 février 2002 nous impose un recensement tous les 5 ans. Du 19 janvier au 18 février 2012 notre agent recenseur, madame Marie VILPOUX, passera dans nos foyers afin de recenser la population et les logements de notre commune. Nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil. Les résultats vous seront communiqués.

Vous avez reçu début décembre un questionnaire concernant l'assainissement individuel. Comme je vous l'expliquais, cette enquête est un préalable afin d'effectuer une étude de zonage qui permettra de définir les méthodes d'assainissement adéquates sur notre commune. En effet la loi sur l'eau de 1992 nous impose la création d'un service public d'assainissement non collectif qui soit opérationnel pour la fin 2012. L'étude de zonage est le premier maillon de ce service qui est actuellement une compétence de notre communauté de communes.

La partie historique de ce nouveau perciquois vous retrace une période assez récente qui nous a permis de rencontrer et de mieux connaître nos villages voisins par l'intermédiaire des jeux inter villages. Peut-être les prémices de l'intercommunalité.

Nous joignons à ce numéro une plaquette du bassin Seine Normandie qui nous informe du fonctionnement et de l'utilisation des redevances perçues par les agences sur les consommations d'eau.

Enfin, toute l'équipe municipale et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle, qu'elle vous apporte joie, santé, bonheur et réussite pour tous.

Daniel BOUCHERON

BONNE ANNEE 2012



*Le comité de rédaction vous présente
tous ses vœux de bonheur.*

*Que cette nouvelle année vous apporte à
vous et vos proches, santé, joie, réussite et
chaleur.*

COMPTE-RENDU DES RENIIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 30 août 2011

– Désignation de l'entreprise pour les travaux de couverture de l'Eglise St Loup :
Suite à l'appel public à concurrence pour les travaux de couverture et d'assainissement pluvial de l'Eglise St Loup, trois entreprises ont retiré un dossier d'appel d'offres, dont deux ont transmis un devis.
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier les travaux à l'entreprise FORTINI de Flogny pour un montant de 57 107,42€ TTC.

- Questions diverses :
- Chasse-neige : celui de la commune n'est pas vraiment efficace en hiver. Une décision devra être prise prochainement quant à son devenir. Par ailleurs, une lame serait disponible à St Florentin et il conviendrait de voir si elle serait adaptable à un tracteur.
 - Travaux de voirie : avaloir à réparer.
 - Voir pour le renforcement de la chaussée par le SIAEP suite à une fuite d'eau au niveau du 40 rue Albert Joly.

Réunion du 21 octobre 2011

- Prévisions voirie communale 2012 :
Enduit rue Creuse (entrée chemin blanc)
Entrée chemin de la ferme du château et de la Couperie
Chemin vers l'écluse 104
A vérifier : route de la Sogne, rue des Mésanges, Zone d'Activités, route des plants.
- Devenir du chasse-neige :
La lame de St Florentin ne correspond pas aux besoins de Percey.
Après l'hiver une décision sera prise quant à l'avenir du chasse-neige.
- Création d'un poste d'Agent recenseur pour la période de janvier et février 2012 :
Le Conseil décide à l'unanimité de créer ce poste pour la période du 19 janvier au 18 février 2012.
- Détermination de la rémunération de l'agent recenseur :
Monsieur le Maire expose qu'il convient de déterminer la rémunération de l'agent recenseur. Le financement est pris en charge par l'Etat sous la forme d'une dotation forfaitaire.
Le Conseil, à l'unanimité décide de rémunérer l'agent recenseur pour cette somme, inscrite au budget 2012.
- Indemnité d'administration et de technicité :
Le Conseil décide à l'unanimité d'instituer dans la limite des textes applicables aux agents de l'Etat (*décret n° 2002-61 et l'arrêté du 14 janvier 2002*) l'indemnité d'administration et de technicité à l'agent relevant du cadre d'emploi de secrétaire de mairie.
- Approbation de la convention avec le SIER :
Monsieur le Maire donne lecture de la convention de mandat déléguée au SIER concernant les travaux d'éclairage public. Le Conseil à l'unanimité autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.
- Approbation des travaux d'éclairage public 2011 :
Monsieur le Maire présente le devis de DRTP pour 3 927,47€ TTC concernant la rénovation de 5 points lumineux rue de la Croix St Jacques et 1 rue Nationale. Le SIER de Flogny participe pour 20% du montant HT soit 656,77€. Le Conseil à l'unanimité accepte ce devis et délègue au SIER ces travaux d'éclairage public.
- Rapport d'activités 2010 du SIRTAVA :
Monsieur JAMBON donne lecture du rapport d'activités 2010 du SIRTAVA.
- Achat de terrains :

Suite à une proposition de vente de la part de Madame PRESTAT Solange, au profit de la commune, de deux terrains cadastrés C703 et C297-684-296-685, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'engager des négociations et de collecter toutes informations nécessaires.

Le Conseil à la majorité, autorise Monsieur le Maire à procéder à ces négociations et collecter toutes informations nécessaires.

- Avancement des travaux annuels :

Plan de zonage : la notification de travaux à la société AUSTRAL a été faite.

Eglise : les travaux de toiture ont démarré le 19 octobre 2011.

Eclairage public : les travaux devraient être effectués d'ici la fin de l'année.

- Informations diverses :

Projet de remplacement de fenêtres de la salle des fêtes (bâtiment lavoir) :

Devis de l'entreprise ISOPROFIL : 10 800€ TTC

Devis de l'entreprise Denis BOUCHERON : 10 200€ TTC

Réunion du 12 décembre 2011

- Redevance pour Occupation du Domaine Public 2011 :

Monsieur le Maire propose de fixer le montant de cette redevance pour ERDF au taux maximum de 183,38€ pour 2011. Le Conseil accepte à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose d'adopter les tarifs imposés pour France Télécom, soit 210,16€. Le Conseil accepte à l'unanimité.

- Décision modificative : emprunt Eglise : Afin de pouvoir procéder à la mise en place du nouvel échancier lié au déblocage total de la somme empruntée, il convient de procéder à une opération comptable.

Le Conseil décide à l'unanimité les modifications suivantes sur le budget 2011 :

Dépenses de fonctionnement : Compte 022: - 725,00€ Compte 6611: + 110,00€

Dépenses d'investissement : Compte 1641: + 615,00€

- Travaux complémentaires : Couverture Eglise :

Monsieur le Maire donne lecture d'un devis de la société Fortini pour des travaux complémentaires sur la couverture de l'église, ceux-ci se montent à 3 209,20 € HT pour de la fourniture de zinc et des travaux d'assainissement et à 3 356,00 € HT pour des travaux de réfection de la couverture.

Le Conseil après délibération, accepte à l'unanimité le montant de ces travaux complémentaires.

- Indemnité au Comptable :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter le concours du Trésorier Municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire et d'accorder en conséquence pour la durée du mandat au Trésorier Municipal en poste, le bénéfice de cette indemnité à taux plein.

- Participation communale aux travaux de la rue des Cours :

Le Conseil décide à l'unanimité de verser à la Communauté de Communes une subvention d'équipement pour travaux de voirie d'un montant de 5 929,47€, somme représentant 50% des dépenses.

- Modification des statuts du SIRTAVA :

Suite à la délibération n°36-2011 du Comité Syndical du SIRTAVA en date du 11 octobre 2011 relative à la modification des statuts du SIRTAVA :

- intégration de la commune de Turny,
- ajustement de l'objet du syndicat,
- rendre plus lisible l'article sur les contributions.

Après délibération, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité les modifications des statuts du SIRTAVA.

- Achats divers : Clayettes armoire froide :

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil accepte à l'unanimité l'achat de 4 clayettes et 4 paires de glissières pour un montant de 292,00€ HT.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2011 :
Respect et émotion

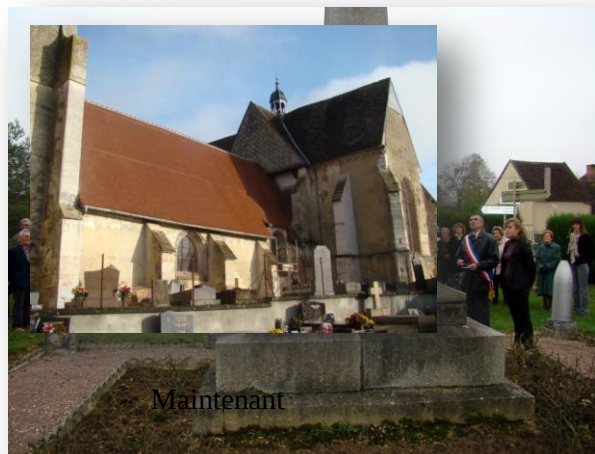
C'est toujours avec la même émotion que nous assistons aux commémorations du 11 novembre. Ces manifestations participent au devoir de mémoire et mettent en valeur l'héroïsme d'hommes qui ont donné leur vie pour la défense de la liberté. Malheureusement de moins en moins de perciquois se déplacent lors de cette cérémonie, nous aurions aimé une participation des enfants et des pompiers ; nous oublions un peu trop rapidement les sacrifices des fils de Percey qui nous permettent aujourd'hui de vivre en paix.

Nos employés communaux en pleine action :



Vanessa POITRENAUD, arrivée à la mairie en avril 2011, se passionne pour le secrétariat et la comptabilité de notre commune.

REPAS DES AINES :



Jean-Pierre HILMANN, en poste depuis bientôt 4 ans, s'occupe au mieux du cadre de vie de notre village.

Comme tous les ans nous avons invité nos aînés à déjeuner à la salle des fêtes de Percy le 3 décembre dernier. Quelques perciquois ont souhaité les accompagner lors de ce repas. Une animation offerte par le comité des fêtes a permis à chacun de se distraire et, après cette excellente journée, nous nous sommes promis de nous retrouver l'année prochaine, en espérant une participation plus nombreuse.



COMITE DES FETES – CLUB DE L'ESPERANCE DE PERCEY

Samedi 24 septembre 2011 : RANDONNEE D'AUTOMNE

organisée par le Comité des fêtes - Club de l'Espérance de PERCEY avec un départ original prévu vers 15 heures sous un soleil radieux. Une bonne trentaine de randonneurs se sont lancés samedi 24 septembre 2011 sur les deux parcours proposés par le club, un de 15 kilomètres et l'autre de 10 kilomètres.



A l'arrivée le pot de l'amitié a été offert aux participants.

Samedi 29 octobre 2011 : HALLOWEEN

Comme depuis de nombreuses années le village a fêté Halloween.

Trente deux enfants déguisés ont participé à cette manifestation dans une ambiance de circonstance. Quelques parents ont accompagné ce joyeux cortège.

L'encadrement de l'association a su faire face à cette pétulante bande de sorciers, monstres, fantômes et autres déguisements.





L'assaut des habitations de Percey



et des hameaux à la recherche de bonbons et de friandises a été très fructueux.

Un goûter a été servi à la salle des fêtes. Le partage de la collecte du jour a été équitablement effectué entre tous les enfants.

Quelques uns ont participé à la décoration des citrouilles et c'est dans une joyeuse ambiance que parents et enfants ont dégusté la soupe au potiron préparée par Marie.

Samedi 12 novembre 2011 : LOTO

Notre club a organisé son loto annuel avec une petite restauration (vente de crêpes, saucisses, frites et boissons) beaucoup de monde s'est présenté à la porte dès 19 heures.

De nombreux lots étaient prévus dont le premier d'une valeur de 130 euros, à retirer à la « Boucherie T'chez nous » de Flogny la Chapelle et Le second, un repas pour deux personnes à la Ferme de la Fosse Dionne à Tonnerre. 2 lots jeunes ont également été distribués.

La soirée s'est terminée très tard, après minuit, avec des gagnants et des perdants, mais le tout dans une très bonne ambiance.

Merci à tous ceux qui ont fourni la pâte pour réaliser de très bonnes crêpes, ainsi qu'à ceux qui ont participé à la réussite de cette soirée.



Les rencontres du Mercredi :

Le 18 août 2011 nous sommes allés visiter les caves de Bailly Lapierre à Saint Bris le Vineux :



Le
10



novembre 2011 nous nous sommes rendus à la champignonnière de Cussangy :



Ce qui est devenu une coutume, les anniversaires ont été célébrés pour :

Georges



Marie et Gilbert



Après un appel aux volontaires, le jeudi 8 décembre 2011, nous nous sommes réunis à la Mairie afin de confectionner les décorations que vous pouvez admirer dans les sapins qui ornent les rues de Percey.

INFORMATION du Comité des fêtes-Club de l'espérance

A partir de décembre, des membres du bureau vont venir vous proposer le calendrier annuel des activités du Club ainsi que les cartes d'adhérents qui vous donneront droit :

Annick

- à des réductions sur certaines manifestations que nous organiserons au cours de l'année 2012.
- de participer au tirage au sort effectué lors du loto.

Par avance, merci pour l'accueil que vous réserverez aux personnes du Club qui passeront vous voir.

Le Président, Maurice JAMBON.



ASSOCIATION DES CHASSEURS DE PERCEY

Le samedi 15 octobre 2011, 70 convives se sont réunis pour la soirée moules-frites organisée par les chasseurs de Percey dans une ambiance conviviale.



Pour la plus grande joie de tous, la soirée s'est poursuivie en musique.

Merci à tous et à la prochaine fois.

Un repas est prévu le **3 mars 2012**.



Le Président, Christophe BERNARD



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'EGLISE DE PERCEY



L'Eglise de notre village se restaure, la toiture est terminée.

L'entrée principale, côté clocher, s'est embellie. Des bénévoles ont eu le courage de lessiver les murs et de les remettre en peinture. Ils n'ont pas eu peur de monter sur l'échafaudage et de retrousser les manches.

Merci à nos 2 Daniel, Robert, José, Alain, Maurice et Bernard.

Quant à la statue qui surplombe la seconde porte et qui accueille les fidèles, après un nettoyage minutieux, nous pensons qu'il s'agit de Saint-Loup avec son habit d'évêque.

Encore une fois à vous tous, merci. Gardez des forces et votre bonne humeur pour plus tard, la restauration n'est pas finie.

Les personnes qui désirent visiter l'église ou se recueillir peuvent contacter Marie-Thérèse BOUCHERON pour obtenir la clé.

La Présidente, Liliane ANDRE



HISTOIRE
DE PERCEY

JEUX
INTERVILLAGES

années 1980 -

Dans les années 1960, la télévision française lance le jeu INTERVILLES animé par Guy Lux, Léon Zitrone, Simone Garnier, Claude Savarit et Roger Couderc. La première finale est disputée en 1962 entre les villes de Dax (Landes) et de Saint-Amand-les-Eaux (Nord). Simone Garnier, la fidèle complice de Guy Lux, est chargée du rôle d'arbitre.

Ce jeu devient vite un phénomène de société par son côté populaire. Il sera repris par France 3 jusqu'en 2009. Il existe encore aujourd'hui en version internationale et a été diffusé en 2011 jusqu'en Chine.

Cet engouement s'est propagé, dans les années 1980 dans notre région et ces jeux sont devenus "les Jeux Intervillages".

LES JEUX INTERVILLAGES

Lancés par la commune de Flogny-La-Chapelle le 5 juillet 1981, ils eurent un énorme succès dans les communes participantes, qui les organiseront à tour de rôle :

Villiers Vineux, le 27 juin 1982

Butteaux, le 3 juillet 1983

Carisey, le 24 juin 1984

Percey, le 30 juin 1985

Pendant ces quatre années, un grand nombre de participants et de spectateurs, petits et grands, ont contribué au succès de ces jeux.

En 1986, année sabbatique, les jeux sont remplacés par une soirée de fête avec des animations présentées par chaque village. Tous se souviennent des superbes majorettes. Cette fête, organisée à la salle des fêtes de Percey, s'est poursuivie tard dans la nuit autour d'un barbecue et terminée sur la piste de danse.



Butteaux



Villiers-Vineux

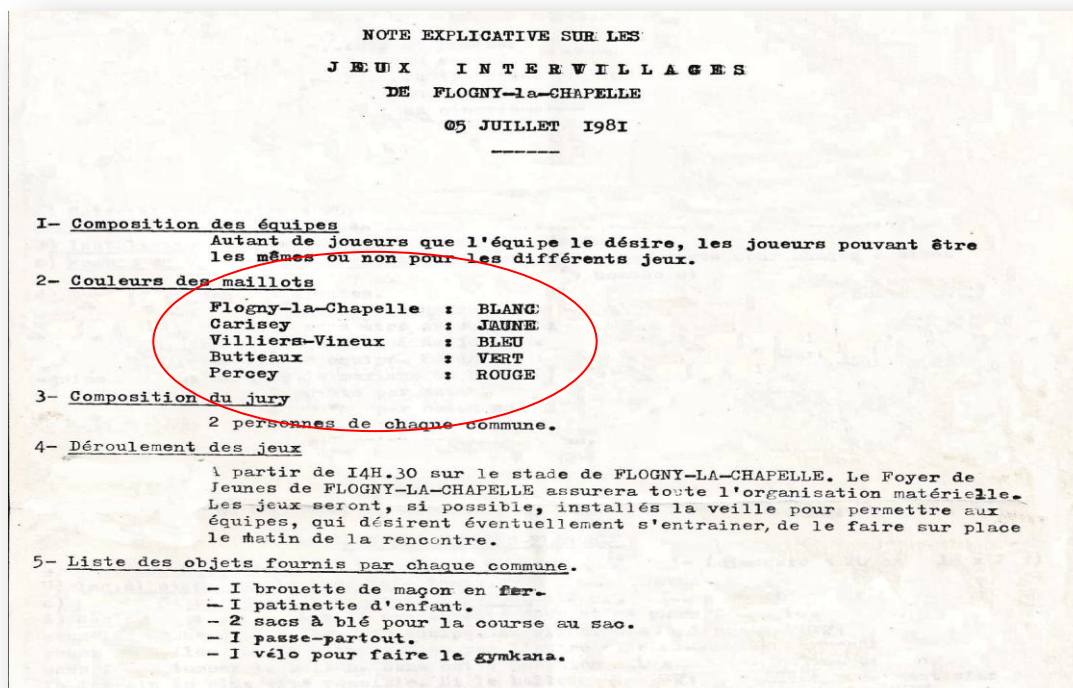


Percey

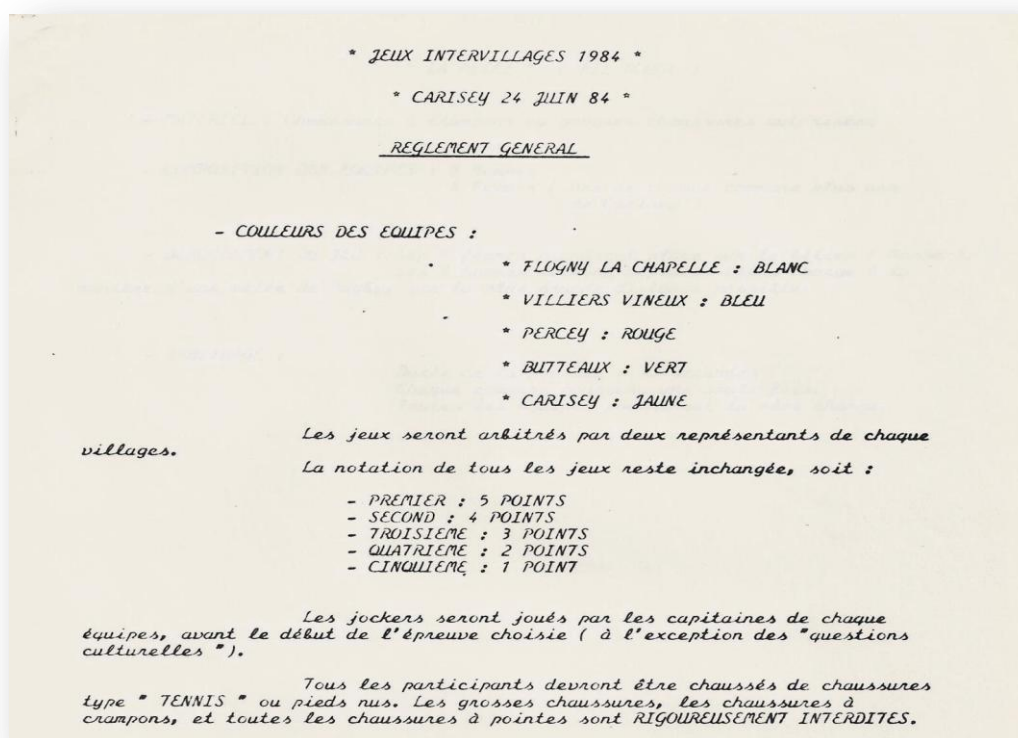


A partir de 1987, la participation s'essouffle et les organisateurs décident de se regrouper : Flogny La Chapelle s'associe à Carisey le 5 juillet 1987. Jaulges se joint à Villiers Vineux et prend le maillot bleu marine le 3 juillet 1988 . Percey clôturera la période Intervillages le 25 juin 1989 avec son voisin de Butteaux.

Une notice explicative est établie au départ par Flogny-la-Chapelle.



Cette notice sera transformée en règlement et les bases de ce règlement resteront les mêmes, les notations et certains détails seront adaptés aux jeux proposés par chaque village.



Les jeux :

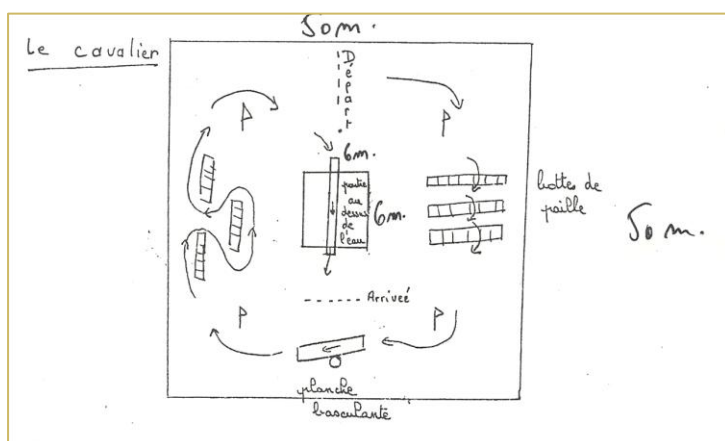
Le jeu des Poules : les concurrents de chaque équipe doivent traverser le terrain dans le sens de la longueur, avec des poules dans une brouette, attachées avec une ficelle. Ils doivent courir le plus rapidement possible et doivent arriver au bout du terrain avec les poules dans la brouette. Si celles-ci se sauvent, ils doivent les rattraper sans se servir de la ficelle et les remettre dans la brouette. Le vainqueur doit arriver avec sa poule bien entendu vivante, dans la brouette.

Les footballeurs jumeaux : attachés deux par deux à la taille, les 10 concurrents devront marquer le maximum de buts à leurs adversaires.

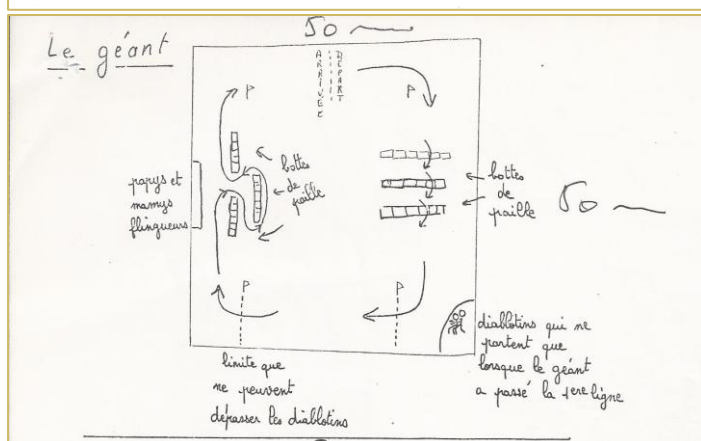
Les jeux du Tir à la corde masculin et féminin, jeux de poutre ou de la bûche, le mât de cocagne, la bataille de polochons sur l'eau, le voyage au bout de l'enfer, les gloutons, les bûcherons, les courses au coq, les femmes en détresse, t'œuf - t'œuf, la planche à bascule, pousse-pousse, gavroche, les pompiers, le fil rouge et les questions culturelles etc...

Toutes ces communes ont débordé d'imagination pour trouver des jeux plus originaux et drôles les uns que les autres.

1982 VILLIERS-VINEUX : d'autres jeux sont proposés : *le cavalier*, et *le géant* (croquis ci-dessous)



Parcours comme indiqué sur le schéma. C'est un parcours contre la montre. L'ordre du départ est tiré au sort. Le cheval doit être assis. Ensuite, il doit obligatoirement passer sur la planche basculante, par dessus les bancs, entre les barrières et sur la poutre. Le classement se fait en fonction du temps mis par chaque équipe pour effectuer le parcours.



Matériel : balles en mousse, 5 grands bonshommes dont la tête est composée d'un cercle de métal sur lequel est tendu du papier crépon (idem pur les oreilles).

Participants : 2 dans le géant, 3 papys ou mamies flingueurs (+ de 50 ans) 8 enfants (diablotins) - de 10 ans.

Le géant doit passer obligatoirement par dessus les bottes de paille, ne pas se faire toucher par les diablotins (4 équipes de 2 diablotins (attachés ensemble par une

jambe) qui poursuivent le géant sur une distance de 50 m. Éviter de se faire toucher par les papys et les mamies flingueurs qui lancent des balles de mousse dans sa tête et ses oreilles.

1983 BUTTEAUX

Bataille de polochons sur l'eau :

Le vainqueur est celui qui reste le plus longtemps sur la poutre.



Les 2 CVX :

Quatre concurrents doivent remonter les 4 roues sans toucher la voiture, avec juste une manivelle. La voiture sera ensuite poussée par 3 concurrents, le 4ème au volant en effectuant un gymkana (chaque quille déplacée comptant 10 points supplémentaires).



Le ballot pousse-pousse :

3 concurrents poussent un ballot rond sur lequel devra rester le 4ème concurrent tout le long du parcours. Le parcours se fait sur une longueur de 2 fois 50 m. et il est semé d'obstacles : planche à bascule, passer sous un porche, contourner un piquet.



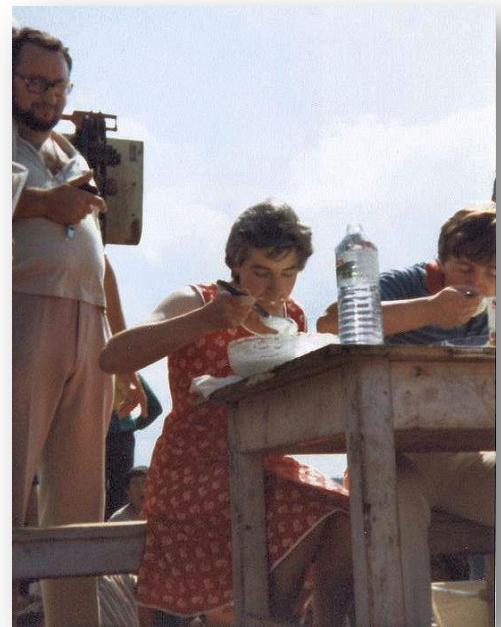
M. Daniel PIROELLE

1984 CARISEY

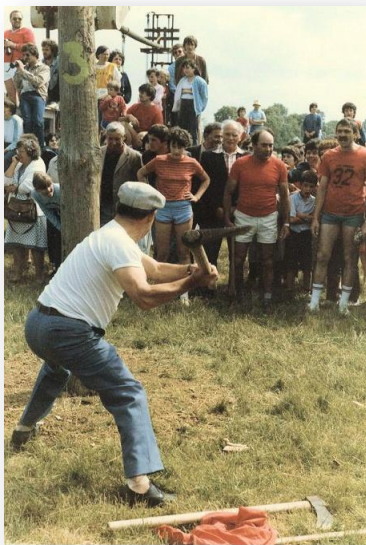
les gloutons :

Manger le plus possible de fromage blanc battu avec une cuillère dans un minimum de temps. Temps limité à 5 mn.

Ici Mme. Micheline COMPERAT en action.



Les bûcherons :



M. Daniel WILLEMS

Le premier concurrent abat le tronc d'un arbre à la hache et le second le coupe en deux.

Le jeu de Tarzan : Au départ, les concurrents sont postés sur le bord de la piscine opposé à celui de la table. Au coup de sifflet, un seul concurrent prend la corde qu'on lui tend et s'élance pour traverser la piscine et atterrir sur la table. De là il relance la corde à son partenaire qui doit s'élancer à son tour.

Si un joueur tombe de la table, il doit retourner au départ et recommencer. Durée du jeu 3 mn.



La mêlée : (FIL ROUGE)

6 femmes (une de chaque commune plus une de Carisey) prennent place sur le béliard (masse).

8 Hommes doivent déplacer cette charge à la manière d'une mêlée de rugby, sur la plus grande distance possible. Durée de la poussée 30 secondes.



1985 PERCEY



Arrivée des concurrents de Villiers-Vineux à Percy

Jeux proposés :



- *L'enfilade (Fil rouge)*
- *Jeu des briques*
- *Les déménageurs*
- *Le jeu des enfants*
- *Trouver l'objet*
- *Jeu des Maires*
- *Course de char*
- *Les bûcherons*
- *La bouteille volante*
- *Questions culturelles*

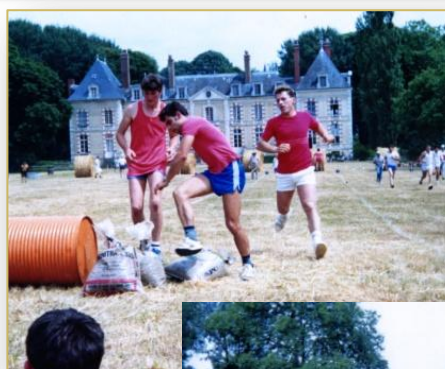
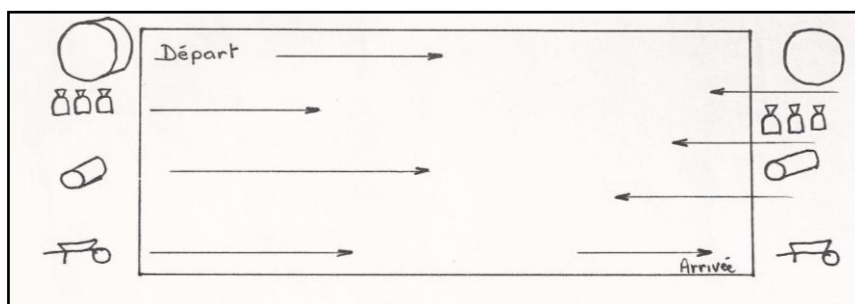


Les déménageurs :

matériel : 1 ballot rond - 3 sacs de sable (50 kg) - 1 bidon de 200 L. rempli de 100 litres d'eau - 1 brouette métallique plus 1 plateau et 1 bouteille d'eau.

Déroulement du jeu : dans son couloir respectif, chaque équipe de 3 joueurs se place sur la ligne de départ. Les joueurs poussent le ballot vers l'autre extrémité du couloir, reviennent, prennent chacun un sac de sable qu'ils portent près du ballot, reviennent chercher le bidon rempli et le poussent jusqu'au sac de sable, reviennent vers la brouette. 1 concurrent se place à genoux dans la brouette portant la bouteille posée sur le plateau, les 2 autres concurrents prennent chacun un brancard de la brouette et effectuent un dernier parcours.

croquis :



Les jeux des enfants :

Saut de kangourou, patinette, ballon pédestre, course en sac, porteurs d'eau.



Trouver l'objet :

4 objets cachés dans un tas de paille sont à trouver par 5 concurrents. Celui qui n'a rien trouvé sera éliminé et ne marquera qu'un point et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus qu'un concurrent pour un objet à trouver.



Le jeu du Maire :

Matériel : 5 écharpes - 5 valises contenant pantalon, chemise, soutien-gorge, chapeau, chaussettes, caleçon et veste - 10 ballons - 5 gonfleurs - 5 chaises. - 1 Maire par équipe -

Les valises sont placées au milieu du terrain. Au signal de départ les 5 joueurs, qui se trouvent à 10 m. de leur valise respective, se précipitent pour s'habiller. Chaque vêtement se trouve dans un sac en plastique et les joueurs doivent respecter l'ordre vestimentaire de chaque article. Les valises sont tirées au sort.

Une fois habillés, les joueurs doivent se diriger vers les chaises munies d'un gonfleur, gonfler 2 ballons jusqu'à éclatement. L'utilisation des gonfleurs se fait à l'aide de la partie "charnue" de chaque concurrent.



Mme. Jeannine DURAND (Percey)

La course de chars :

MM. Daniel Willems (Percey) et Michel FOUREY (Butteaux)



4 femmes - 1 homme.

Les équipes se placent dans leur couloir respectif, au signal de départ, l'homme prend place dans le char et les femmes dans la corde, tirent la caisse à l'autre bout du terrain. L'homme est assis sur une chaise dans la caisse.



Les grandes gagnantes : Mmes.
COLINOT, PIERRON et JOFFRIN de
Villiers-Vineux

Les bûcherons :

Jeu en ligne et par couloir - 1 joueur par équipe

Le tas de bûches est installé à une extrémité du couloir. Le billot, la brouette et le bûcheron sont à 25 m. Au signal de départ, chaque joueur doit aller chercher une bûche qu'il viendra fendre sur le billot en 2 parties bien séparées et déposera les 2 morceaux dans la brouette et ainsi de suite... Lorsque les 10 bûches sont fendues, il emmènera sa brouette à l'autre bout du couloir.



Après l'effort, le réconfort !



Nous reconnaissons sur ces photos : Mme COUDERC, Mme VALLET, la famille BOIX, Mme BROUILLARD, Mme BAILLY, M. DUCARTERON, Mme CORNU et M. LESBAT, M et Mme LOUAT

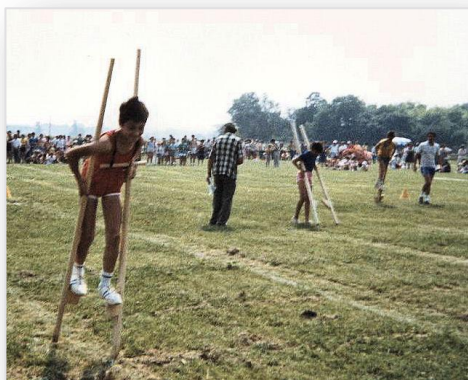
1987 - FLOGNY -LA CHAPELLE - CARISEY

Entre tous les jeux proposés :

Le jeu des roses : 2 concurrents de 55 ans minimum ont à leur disposition une valise avec des habits.

Ils doivent d'abord s'habiller, se munir d'un fil de laiton, un couteau et du papier crépon, et ensuite, confectionner des roses. Les valises sont placées à 15 m. Une fois habillés, les deux joueurs doivent mettre 10 roses chacun dans leur panier et revenir au point de départ le panier sous le bras.

Celui qui sera le plus rapide et dont les roses seront faites avec soin, aura le plus de points.



Les échasses (un des jeux des enfants)

Le jeu se déroule sur une longueur de couloir de 50 m. Chaque équipe doit transmettre un relais témoin au cours de l'épreuve.

Trouver la fève :

Au départ, le concurrent n°1, situé à 20 m de la table, les yeux bandés et tournant le dos à la table, les mains liées dans le dos. Le concurrent n°2 doit le guider à la voix afin qu'il arrive à la table où il devra manger la tarte sans se servir de ses mains jusqu'à ce qu'il trouve la fève.



1988 JAULGES - VILLIERS-VINEUX

Entre autres jeux :

Les ruminants se régalent :

1 kg de salade lavée et épluchée à assaisonner et à manger.

Après le départ, les concurrents ont 5 mn pour manger le plus de salade possible. Le concurrent qui aura réussi à tout manger dans les temps aura gagné.



Les As du volant :

Matériel : un motoculteur et sa remorque + un bidon

Deux concurrents, un assis sur un bidon dans la remorque, l'autre au volant. Le véhicule doit traverser le terrain (50 m) le plus rapidement possible (la remorque doit dépasser le piquet marquant le terrain). Le conducteur doit effectuer une marche arrière sans descendre de son siège et positionner la remorque de telle sorte que le concurrent assis sur le bidon se trouve juste au dessous du seau piégé. Ce dernier doit tirer alors la ficelle pour vider le seau. Le véhicule peut ensuite repartir sur le chemin du retour.



Si le concurrent évite le seau, il est pénalisé de + 20 s. Classement effectué au temps.

Fil rouge : Attention on se tasse

Nombre de participants illimité agés de + de 16 ans

En trois minutes, les concurrents doivent courir à la voiture située à 15 m du départ, y entasser le plus grand nombre d'individus. Le décompte se fera au nombre de personnes dans la voiture, issues fermées, et au temps mis pour y parvenir (3mn maxi)



Nous reconnaissons : Cédric, Jeannine, Christelle, Nathalie, Francine.

1989 PERCEY - BUTTEAUX

Encore beaucoup d'imagination !

Les lingères

Chaque concurrente doit aller chercher trois foulards dans le tas de paille et les ramener un par un pour les étendre dans l'ordre, bleu, blanc, rouge sur un fil.



Pousse - Pousse :

Equipes de 2 femmes et 2 hommes.

Une femme sur les épaules d'un homme pousse un ballon à l'aide d'un balai ; l'homme passe le relais à un autre couple qui est attaché par les genoux. Ce couple effectue le parcours en sens inverse en poussant le ballon avec les pieds. A l'arrivée, il met le ballon à l'intérieur d'un pneu à plat.



Edith et Gilbert

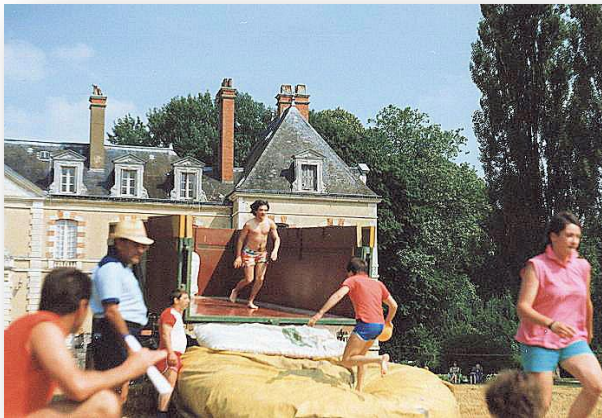


Francine et Philippe

La bébenne qui monte (fil rouge) :

Remorque agricole d'environ 6 m. - Equipes de 2 femmes et 2 hommes - temps limité : montée de la benne.

But du jeu : transporter le maximum de ballons à l'avant de la benne (1 ballon par voyage et par concurrent) ; ne compteront que les ballons intacts. Il est interdit de s'accrocher aux parois de la benne ainsi qu'au sac.



Frédérique, Sylvie, Fabrice

Les jeux des enfants :



Nous reconnaissons sur cette photo : Marie-Laure, Stéphanie B, Davy, Jean-Michel, Christelle, Cédric, Stéphanie P, Stéphane.

Ces jeux de Percey ont été les derniers. Ces manifestations inter villages se sont définitivement clôturées en 1989.

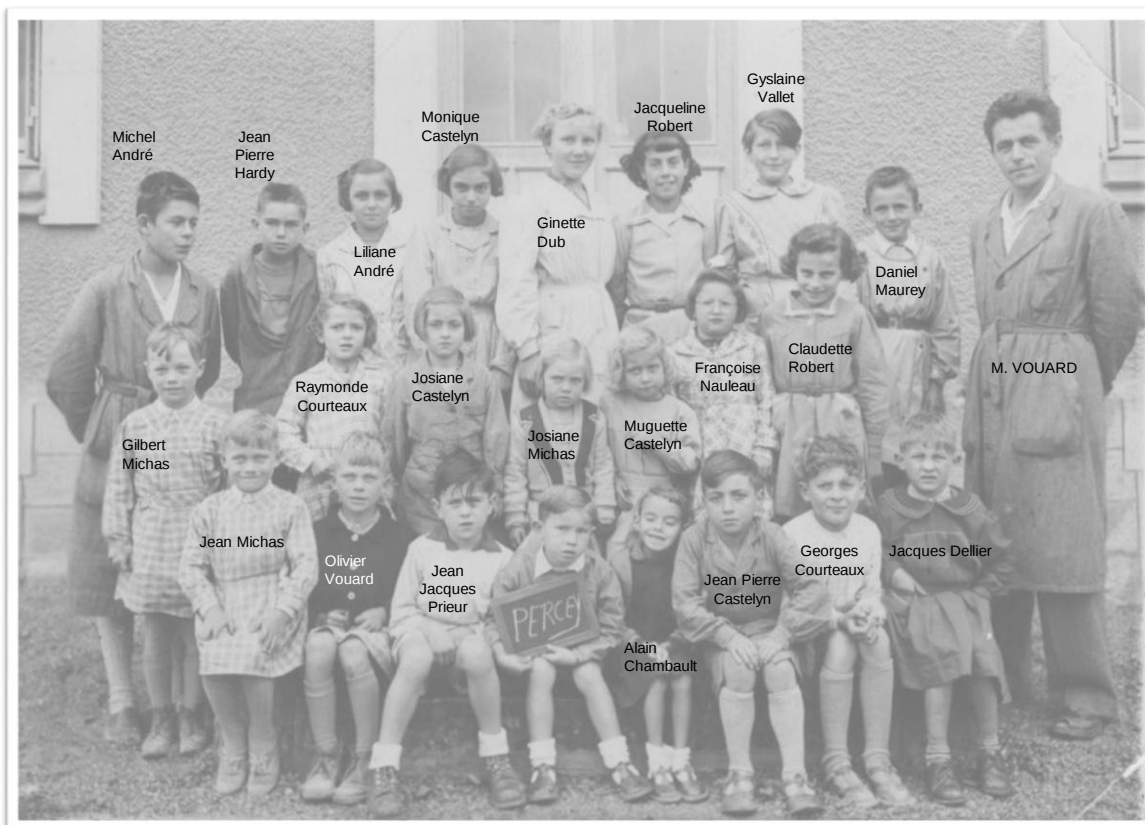
Un moment fort des jeux : l'envol de montgolfières dans le parc du château



La photo de classe



1953/1954



MOISSON D'AUTOMNE

Il n'y a plus de saison ! Un champ d'orge à maturité au mois de novembre ?



Ce 22 novembre sous un timide soleil la moisson bat son plein, du jamais vu au hameau des Millerries. Cette fois ci pas question de ramasser la paille, celle-ci est broyée.



Explications d'Eric FOURNILLON :

Après avoir moissonné l'orge d'hiver en juin, sur deux parcelles d'environ six hectares, Eric nous explique qu'ayant des restes de semences d'orge de printemps, il a décidé d'ensemencer celles-ci aux environs du 13 juillet (plus tôt si la paille avait été évacuée) ce qui aurait permis de récolter en octobre. Le temps humide de juillet a été propice pour une bonne levée et la période sèche d'octobre/novembre pour la récolte.

PASSION – NATURE

Nous avons rencontré un passionné de nature et de photographie. Monsieur Arie HOGENDOORN, 16 ans. Ce jeune homme nous a étonnés par sa parfaite connaissance de la faune du pays tout entier. Son souhait serait de voyager à travers l'Europe et de s'occuper de la faune sauvage.

Nous publions quelques photographies, toutes prises sur le territoire de notre commune. D'autres clichés sont exposés dans la jardinerie de ses parents à Percey.



Libellules



Buse variable

Poste d'observation



Papillon azuré sur fleur de trèfle

Buse en vol



Héron en vol

Hirondelle





Tourterelle



Cigogne noire en vol sur l'Armançon



Aigrette



Cigogne aux Milleries



Mésange charbonnière sur une noix



Bergeronnette printanière



*Moment de tendresse entre la vache
et son veau*

Cailles farcies aux marrons et aux cèpes



Ingredients (pour 6 personnes) :

- 6 cailles
- 200g de marrons cuits
- 10g de cèpes déshydratés
- 1 échalote
- 1 c à s de porto
- Persil
- 10cl de lait
- 30g de pain rassis
- 1 œuf
- Sel, poivre
- Huile de noix
- Beurre

Pour la sauce :

- 25cl d'eau
- 10cl de porto
- 1 petite gousse d'ail
- 2 échalotes
- 1 c à s d'huile d'olive
- 1 c à c de fond de veau
- 1 feuille de laurier
- 15cl de crème fraîche
- Sel, poivre

Marche à suivre :

Préparer la sauce la veille. Faire réhydrater les cèpes dans de l'eau très chaude pendant 1 heure en couvrant le récipient. Dans une casserole, mettre l'huile d'olive puis faire blondir les échalotes émincées et la gousse d'ail écrasée. Ajouter le porto, puis les cèpes et leur eau, la feuille de laurier et le fond de veau. Laisser cuire à couvert, à feu très doux au moins 1 heure. Le lendemain, découvrir la casserole et laisser réduire 1 heure, puis ajouter la crème fraîche quelques minutes avant de servir. Rectifier l'assaisonnement.

Pour les cailles : les faire désosser par le volailler, puis préparer la farce. Faire légèrement chauffer le lait et y faire tremper le pain et les cèpes. Couvrir pendant 1 heure. Ajouter les marrons réduits en purée, ainsi que l'échalote émincée, le persil et le porto. Rectifier l'assaisonnement puis ajouter l'œuf. Farcir les cailles, puis les refermer à l'aide d'une aiguille et du fil.

Déposer un filet d'huile de noix et une noisette de beurre sur chaque caille. Faire cuire 15 minutes à 180°C et sortir les cailles pour les arroser d'une cuillerée de sauce. Faire cuire à nouveau 15 minutes.



LA PAGE DE L'ECOLE

La classe

Notre maîtresse s'appelle Mademoiselle CURTIL Marine. Elle est très gentille. Nous sommes vingt et un élèves : cinq filles et seize garçons. Dans notre classe, il y a six CE2 et quinze CM1. A la rentrée de janvier, nous accueillerons une nouvelle CE2.

Cette année, la mairie a acheté du mobilier neuf : des tables et des chaises auxquelles nous devons faire très attention pour qu'elles puissent servir plusieurs années.

Nous avons également de nouveaux ordinateurs et de beaux dictionnaires.

Tout est réuni pour que nous passions une bonne année scolaire.



Notre séjour à Bibracte.

Nous avons fait un voyage à Bibracte (dans le Morvan) du 10 au 12 octobre 2011. Tout s'est bien passé, nous avons appris beaucoup de choses sur la façon de vivre des gaulois.

Nous avons visité le Mont Beuvray qui est une montagne sur laquelle vivaient les Eduens (tribu gauloise). Ils étaient entre 5000 et 20000 habitants.

Dans le musée, nous avons vu ce que les archéologues ont découvert lors des fouilles. D'ailleurs, nous avons nous même fait des fouilles archéologiques. Nous avons nettoyé et analysé les objets trouvés et émis des hypothèses quant à leur possible utilisation. C'était très intéressant.



Nous avons également fait des croquis de paysages.

Les trois jours sont passés vite, nous sommes rentrés à Percey le mercredi vers 20 heures.

Nous avons préparé une exposition sur les gaulois pour nos parents, vous pourrez la voir aux vœux de Monsieur le maire au mois de janvier à la salle des fêtes de Percey.

La récréation

En début d'année, nous avons une table de ping-pong mais nous avons perdu toutes les balles. Maintenant nous nous servons de la table pour jouer aux toupies. Nous jouons également au foot, mais beaucoup de ballons ont disparu ! Les filles, de leur côté, jouent au loup et aux chevaux. Quelques fois les filles attrapent les garçons et quand nous jouons aux toupies, elles nous admirent ! Les filles ont fait une marelle mais elle s'est effacée avec la pluie.

Nous nous amusons bien pendant les récréations, nous aimerions qu'elles durent plus longtemps.

Le sport à l'école

Cette première période, nous avons fait de l'endurance. Nous avons presque tous réussi à courir dix minutes sans nous arrêter ! Pour y arriver, il faut bien s'échauffer et surtout ne pas partir trop vite dès le départ.

Nous allons à la piscine de St Florentin depuis le jeudi 1^{er} décembre. Nous apprenons à nager, à plonger, à passer sous l'eau... Nous avons sept séances pour réussir tout cela.

Après la piscine, nous irons au gymnase de Flogny la Chapelle tous les jeudis après-midi, pour faire des sports collectifs.

La poésie des prénoms

Antoine change de couleur comme un iguane.
Bastien a donné son chien.
Chloé Fouquin fait du rodéo sur un requin.
Chloé Ezenot va dans un zoo.
Dany adore la chantilly.
Edgar saute sur un nénuphar.
Hugo est sur un oiseau puis tombe dans un bateau.
Killian Degoix adore aller dans les bois.
Kyllian Pol a du bol.
Lucas ressemble à un koala.
Louis mange de la vache kiri.
Lilou fait un ragoût,
Maxime fait des rimes.
Manon dit toujours non.
Nicolas regarde un film au cinéma.
Nathan voit un goéland.
Pauline saute sur un trampoline.
Stevan voit un âne.
Simon voyage dans un avion.
Stephen n'est pas très fun.
Théo fait du rodéo sur un taureau.

En cette période de Noël : Les perles de jeunes élèves



Les examens sont utiles pour le dépistage de l'ignorance.

Quand 2 atomes se rencontrent, on dit qu'ils sont crochus.

Depuis que la gauche est au pouvoir, la torture est interdite à l'école.

En France l'école est obligatoire pour tous les riches.

Depuis la réforme de l'école, les tableaux noirs sont verts.

Les Chinois comptent avec leurs boules.

Il faut faire ses devoirs à la maison pour pouvoir dormir tranquille à l'école.

Jeanne d'Arc s'appelait la pucelle parce qu'elle avait plein de puces partout.

Le point sert à terminer une phrase quand on en a marre.

Le crocodile est un insecte nuisible aux africains.

La salive est surtout utile pour cracher par terre.

On appelle pays sous-développés les pays qui n'ont pas le courage d'être riches.

Les pays pauvres ont inventé les tremblements de terre pour que les pays leur donnent des sous.

ooo



LE PERE NOEL ETAIT BIEN LA

Mardi 13 décembre le père Noël était à la maternelle de La Chaussée. Les enfants du RPI ont reçu de nombreux cadeaux. En remerciement, ils lui ont chanté sa chanson préférée : petit papa Noël

Samedi 17 décembre le père Noël était à Percey avec un panier rempli de peluches à destination des enfants non scolarisés des communes de Butteaux et de Percey. Un goûter a suivi la remise des jouets.



NOUVEAUX ARRIVANTS

- Mr et Mme LEVISTE et leur fille : 8, rue de la Sogne
nous leur souhaitons la bienvenue

DATES A RETENIR

- Le 15 janvier : vœux du maire et galette des rois.
Le 18 février : assemblée générale du club de l'espérance.
Le 3 mars : repas des chasseurs.
Le 10 mars : carnaval.
Le 18 mars : loto pour la sauvegarde de l'église de Percey.
Les 22 avril et 6 mai : élections présidentielles.
Le 13 mai : fête patronale avec vide greniers.

Horaires d'hiver de la déchèterie (du 31/10/2011 au 24/03/2012)

Mardi:	13h30-17h00
Mercredi:	13h30-17h00
Jeudi:	13h30-17h00
Vendredi:	13h30-17h00
Samedi: 9h00-12h00	13h30-17h00

Fermée les jours fériés

Secrétariat de mairie ouvert les mardis et vendredis de 17h à 18h30

Tél : 03 86 43 21 56 Fax : 03 86 56 03 57 Mail : mairie-percey@wanadoo.fr

Nous sommes à l'écoute de toute information, idée ou suggestion que vous pourriez nous faire parvenir, directement à la Mairie ou en contactant un des membres du comité de rédaction.

Comité de rédaction : Daniel BONNETAT, Daniel BOUCHERON, Robert DELACROIX, Jeannine DURAND, Bernard MAGNE, Régine MAZERON, Marie VILPOUX.

N'oublions pas que nous devons être respectueux de l'environnement et ne rien jeter dans la nature, et surtout pas ce périodique que, nous l'espérons, vous avez lu avec intérêt.

IPNS